

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Assemblée nationale



Référence de la DRP : F_AN_1.7

Avis n° : 002/-26/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 29/05/2026

Objet : Acquisition et installation de deux (02) groupes électrogènes de 15kva et de deux (02) groupes électrogènes de 30kva au profit de certains membres du bureau de l'Assemblée nationale.

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de version n°2 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le jeudi 21 Mai 2026.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et à l'installation de deux (02) groupes électrogènes de 15kva et de deux (02) groupes électrogènes de 30kva au profit de certains membres du bureau de l'Assemblée nationale.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et l'installation de deux (02) groupes électrogènes de 15kva et de deux (02) groupes électrogènes de 30kva au profit de certains membres du bureau de l'Assemblée nationale.

Le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix est constitué en lot unique.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

Ces fournitures sont à livrer aux domiciles du Président de l'Assemblée nationale (Pan) et de chacun des Questeurs, dans un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :



Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise exerçant dans le domaine d'achat et de vente de groupes électrogènes, justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise ;
- avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de trente-quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-huit (34 099 588) francs CFA pour chacun des marchés et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;

NB : - On entend par marché similaire un marché d'acquisition et d'installation de groupes électrogènes et d'une valeur minimale de hors TVA de trente-quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-huit (34 099 588) francs CFA ;

- Les attestations de bonne fin d'exécution et les Procès -Verbaux de réception doivent être en copie légalisées.

- le candidat doit disposer d'un personnel composé :
 - ✦ d'au moins deux (02) techniciens supérieurs, spécialisés en électrotechnique ou électromécanique, chacun, titulaire d'un Diplôme de Technicien Industriel en électrotechnique ou électromécanique et ayant au moins deux (02) années d'expériences dans le domaine et avoir participé, chacun, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins un (01) marché portant sur l'acquisition et l'installation de groupes électrogènes et appuyé des preuves (copie légalisée

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

du diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec leur montant et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

✦ d'au moins deux (02) maîtres maçons, deux (02) ferrailleurs et deux (02) électriciens, titulaire, chacun, d'une attestation de fin d'apprentissage et ayant au moins deux (02) années d'expériences chacun dans son domaine et avoir participé, chacun, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins un (01) marché portant sur l'acquisition et l'installation de groupes électrogènes et appuyé des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec leur montant et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

- disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et les services connexes (joindre la preuve) ;
- fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné ;
- le candidat doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat ou preuve de location en copie légalisée des différents matériels de travail), qu'il satisfait aux exigences des matériels suivants : une (01) grue, une (01) paire de gants, une (01) paire de chaussures de sécurité, deux (02) casques, un (01) multimètre, un (01) inverseur, une (01) perceuse, une (01) caisse contenant de tournevis, de chevilles, de pince, de dominos, des rouleaux de chattertonne, de marteaux d'électricien, etc...
- s'engager par écrit à garantir lesdites acquisitions sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

Exigences financières :

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de quatre-vingt-dix



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

millions neuf cent trente-deux mille deux cent trente-cinq (90 932 235) francs CFA ;

- fournir les états financiers des quinze (15) premières pages des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.



NB : - Les exigences financières sont cumulatives ;

- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;**
- **Les preuves de propriété en copie légalisée de ces matériels doivent être fournies. En cas de location, les preuves de promesse de location en copie légalisée doivent être fournies en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

- le candidat doit être une entreprise exerçant dans le domaine d'achat et de vente de groupes électrogènes, justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise ;
- le candidat doit disposer d'une liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement composé d'au moins un responsable commercial et/ou financier de niveau BAC + 3 ans en gestion financière et ayant participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de trente-quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-huit (34 099 588) francs CFA pour chacun des marchés et appuyée des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec leur montant et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu);

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

NB : - On entend par marché similaire un marché d'acquisition et d'installation de groupes électrogènes et d'une valeur minimale de hors TVA de trente-quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-huit (34 099 588) francs CFA ;

- le candidat doit disposer d'un personnel composé :
 - ✦ d'au moins deux (02) techniciens supérieurs, spécialisés en électrotechnique ou électromécanique, titulaire, chacun d'un Diplôme de Technicien Industriel en électrotechnique ou électromécanique et ayant au moins quatre (04) années d'expériences dans le domaine et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, chacun, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'acquisition et l'installation de groupes électrogènes et appuyés des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec leur montant et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu);
 - ✦ d'au moins deux (02) maîtres maçons, deux (02) ferrailleurs et deux (02) électriciens, titulaire, chacun, d'une attestation de fin d'apprentissage et ayant au moins quatre (04) années d'expériences, chacun, dans son domaine et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, chacun, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'acquisition et l'installation de groupes électrogènes et appuyés des preuves (copie légalisée du diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail en copie originale ou légalisée précisant les marchés avec leur montant et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;
- disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et les services connexes (joindre la preuve) ;
- fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné ;
- le candidat doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat ou o preuve de location en copie légalisée des différents matériels de travail), qu'il satisfait aux exigences des matériels suivants : une (01) grue, une (01) paire de gants, une (01)



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

paire de chaussures de sécurité, deux (02) casques, un (01) multimètre, un (01) inverseur, une (01) perceuse, une (01) caisse contenant de tournevis, de chevilles, de pince, de dominos, des rouleaux de chattertonne, de marteaux d'électricien, etc...

- s'engager par écrit à garantir lesdites acquisitions sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.



Exigences financières :

- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers des quinze (15) premières pages de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Le candidat doit fournir une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel et une franchise d'assurance de 10% , le tout de montant minimum hors taxes supérieur ou égal à soixante-quinze millions dix-neuf mille quatre-vingt-quatorze (75 019 094) francs CFA ;
- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit hauteur de quatre-vingt-dix millions neuf cent trente-deux mille deux cent trente-cinq (90 932 235) francs CFA.

NB : - Les exigences financières sont cumulatives.

- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;**
- **Les preuves de propriété en copie légalisée de ces matériels doivent être fournies. En cas de location, les preuves de promesse de location en copie légalisée doivent être fournies en plus des preuves de propriété des matériels objets de location.**

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation est de quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale Monsieur Giovanni DJIMADJA, email : djimadjaaa@gmail.com** et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat permanent des marchés publics : *secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale. (GMT+1).*

Une visite de site sera organisée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP), en collaboration avec le Service du Patrimoine non Financier et de l'Entretien, à l'endroit des soumissionnaires tous les mardi et jeudi de 08h à 12h à compter du ...02...../...../2026. Cette visite donnera droit à une attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du Vendredi 29 Mai.....2026. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF en fichier unique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08*



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1). Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par **courrier express recommandé**. **Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.** Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.assembleenationale.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie par le secrétariat des marchés publics de l'Assemblée nationale.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le Jeudi 11 Juin 2026 à 10 heures 00 mn, heure locale (GMT+1).* **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, quartier Houédakomey** le *Jeudi 11 Juin 2026* à *10 heures 30 mn* heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent quatre-vingt-et un mille neuf cent quatre-vingt-douze (681 992) francs CFA.**



Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Porto-Novo, le 29 Mai 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,


Giovanni DJIMADJA



BON A LANCER
COMP / AN